Photo : xquadro

Avez-vous un PLAN D'URGENCE?

DRE ANNIE DAIGNAULT, MV, CEPOQ

*Les catastrophes naturelles et les accidents sont rarement prévisibles. Leurs répercussions sur les élevages et la chaîne d'approvisionnement alimentaire peuvent être énormes et très éprouvantes sans plan d'action prévu d'avance. Il est certain qu'une bonne préparation permettrait de contribuer au bien-être des personnes concernées ainsi que celui de leurs animaux, à assurer le maintien de la production et à favoriser la reprise des activités économiques suite à l'événement inattendu. La Gestion des Urgences en Santé Animale (GUSA) a récemment préparé un document en lien avec les urgences non liées aux maladies animales (**CUSA_urgences_non_liées_a_une_maladie.pdf (animalhealth.ca**). En voici les grandes lignes.*

La force insoupçonnée de l'eau

Les inondations, souvent saisonnières, sont susceptibles de perturber gravement les activités agricoles et de menacer la santé des animaux et des personnes à court et moyen terme. Qu'elles surviennent au printemps à la suite de la fonte des neiges ou par des précipitations abondantes et trop rapides pour la capacité d'absorption du sol et des aménagements d'évacuation d'eau, les inondations nous prennent souvent par surprise. La crue des eaux peut être fulgurante et nous prendre de vitesse. Non seulement les inondations peuvent causer des problèmes immédiats en raison de la montée des eaux, mais elles peuvent également perturber les services par le bris des routes et engendrer des problèmes de santé publique par la contamination de l'environnement. Le risque d'inondation dépend de l'emplacement (proximité de ruisseaux, de rivières et de fleuves) ainsi que de la topographie (bassins versants, terres inondables, zones bétonnées). Ainsi, une ferme située aux pieds des montagnes le long d'une petite rivière est plus à risque de vivre des débordements que celle située sur le haut d'une colline.

Lors d'une inondation, il faudrait concentrer les efforts vers les animaux gardés en bâtiment puisque les animaux non confinés devraient généralement se débrouiller seuls pendant une inondation. L'objectif de l'agriculteur devrait être de s'assurer que les animaux soient hors de l'eau, les pieds au sec. Une cellule de crise régionale ou locale devrait s'occuper de fournir de l'information actualisée sur l'état des précipitations attendues.

Imaginer pour agir

En préparation pour des inondations à venir, le producteur agricole devrait prévoir un plan d'action comprenant les actions suivantes:

- étudier la carte des plaines inondables locales et évaluer le risque d'inondation sur ses terres;
- déterminer les endroits où les animaux pourraient être déplacés, sur la ferme ou à l'extérieur, et prévoir l'itinéraire d'évacuation (tenir compte des ruisseaux ou rivières à traverser et la capacité de résistance des ponts à la montée des eaux) et les lieux de regroupement ainsi que les voies de sortie des animaux. Il est intéressant d'identifier des terrains situés en hauteur et au sec pour le déplacement de l'équipement à moteur (tracteurs, machinerie), des pesticides, de l'engrais et des autres produits chimiques;
- envisager des moyens pour déplacer les aliments et l'eau aux endroits protégés des inondations;

- établir une liste de transporteurs de bétail disponibles sans préavis mise à jour régulièrement ainsi que leurs coordonnées et leur capacité de chargement;
- si une remorque est disponible sur la ferme, faire son entretien régulièrement pour permettre son usage rapidement;
- connaître l'emplacement des interrupteurs et des disjoncteurs et les répertorier afin de permettre la coupure du courant rapidement dans les zones où l'inondation est imminente;
- placer les aliments du bétail, la litière, les médicaments vétérinaires, etc., dans des endroits peu à risque d'être inondés;
- vérifier que les générateurs de secours sont en état de marche et qu'une réserve de carburant est prévue en cas de panne d'électricité (ceci devrait être une priorité, car les pannes d'électricité peuvent survenir pour plusieurs raisons, parfois imprévisibles, et pas seulement de cause naturelle);
- vérifier régulièrement le fonctionnement des pompes de puisard et prévoir une source d'alimentation de secours (batterie ou générateur).

Agir dans l'adversité

L'approche à adopter pendant une inondation dépendra de divers facteurs, comme le niveau des cours d'eau, la charge de neige hivernale et l'épaisseur de la glace, l'état de saturation des terres et les précipitations courantes et prévues. Il est important de se tenir informé de l'évolution de la situation et de connaître les consignes de déplacements des animaux à mesure qu'elles sont communiquées par les autorités. Surtout et malgré tout, il faut respecter les ordres d'évacuation et assurer la sécurité des personnes.

Si la situation permet l'évacuation des animaux, il faut utiliser l'itinéraire préétabli pour les déplacer à un endroit où ils seront en hauteur, que ce soit sur l'exploitation ou à l'extérieur. Il faut couper l'électricité dans les étables et les autres bâtiments afin d'éviter le déclenchement d'incendies et le risque d'électrocution. Idéalement, l'éleveur doit s'assurer que les animaux aient accès à des aliments, de l'eau potable et une aire d'exercice. Lorsque la crue est soudaine, les animaux refusent souvent de sortir de l'étable et risquent d'être noyés si l'eau monte assez haut. Il faut donc préparer les mesures d'évacuation avant la situation d'urgence: une zone clôturée éloignée et en hauteur pourrait être prévue afin de recevoir des animaux et éviter qu'ils partent en cavale et ne deviennent dangereux pour le public. Au besoin, il faut ouvrir les barrières ou couper des clôtures pour permettre aux animaux de se déplacer hors de la zone inondée si le bétail ne peut être déplacé vers une zone sûre prédéterminée, puis il faut avertir les autorités.

Photo : wirestock

Le feu brûle en enfer...

Les incendies sont terrifiants et peuvent avoir un effet dévastateur sur une exploitation agricole, par la perte d'animaux, de génétique, d'infrastructures et de cultures. Qu'il s'agisse d'un incendie d'ampleur limitée ou d'un feu de broussailles, les flammes peuvent se propager sur de vastes étendues de terrain et menacer gravement le bétail dans les étables, les enclos et les pâturages.

Les structures agricoles contiennent souvent des matériaux tels que du bois, du foin, de la paille et des revêtements de plastique qui peuvent servir de combustibles ainsi que des réserves de carburant potentiellement dangereuses et explosives. Un incendie peut être déclenché par les gaz d'échappement d'un moteur, des fils électriques exposés ou le système d'éclairage, ainsi que par d'autres sources de chaleur dans l'exploitation, telles que l'échauffement du foin ou des matériaux de litière, fréquents en été. Il importe d'éloigner les matériaux inflammables des sources de chaleur et il faut savoir qu'un fort taux d'humidité dans les balles de paille ou de foin peut provoquer une chaleur excessive, la formation de moisissures et la perte de matière sèche. Il peut en résulter un incendie spontané.

Heureusement, presque tous les incendies touchant des structures agricoles peuvent être évités. En observant et en pratiquant des techniques de prévention des incendies basées sur le bon sens, vous pouvez contribuer à réduire les risques d'incendie à votre ferme.

Mesures de prévention des incendies agricoles:

- faire appel à des professionnels en électricité pour l'installation et la modification des circuits électriques dans les étables, les bâtiments d'élevage et les ateliers;
- interdire l'usage de cigarette/cigares à l'intérieur et à proximité des étables;
- entreposer les matières inflammables (foin, copeaux de bois, fumier, gaz, huile, propane, peinture, chalumeaux, etc.) à l'écart des étables;
- réduire le nombre d'appareils thermiques et électriques dans le bâtiment d'élevage s'ils présentent un risque d'étincelles ou de combustion;
- dresser un plan indiquant l'emplacement des extincteurs, lesquels doivent être accessibles dans chaque bâtiment. Tout le personnel et les membres de la famille devraient savoir où se trouvent les extincteurs et savoir les utiliser.

Savoir quand agir et ne pas agir...

Les animaux apeurés ne sortent normalement pas d'une étable en flammes de leur plein gré, car ils ne craignent pas le feu en lui-même. La plupart des animaux meurent par inhalation de fumée, laquelle contient des gaz chauds et toxiques, et ceux qui y survivent s'en remettent rarement. Certains subissent aussi des brûlures suffisamment graves pour être une entrave à une vie normale. Bien que les animaux soient une source d'amour et de revenu, il ne faut jamais mettre la sécurité des humains en danger pour sauver la vie d'un animal.

Aussi, il faut éviter de déplacer du grain avec une vis sans fin pendant un incendie, car la poussière de céréales peut s'enflammer et causer une explosion. Un bâtiment peut être complètement envahi par les flammes en moins de six minutes.

Si le toit de l'étable est en feu, il est à proscrire d'entrer dans le bâtiment à cause du risque d'effondrement du plafond. Des brûlures par les revêtements plastique sont aussi possibles.

Considérations humanitaires

Tous les animaux gravement blessés ou brûlés devraient être euthanasiés sans cruauté et de façon sécuritaire dès que possible, conformément aux directives provinciales.

Apprendre du passé et des expériences des autres ...

Comme dans toute trousse d'urgence, qu'elle soit personnelle ou professionnelle, faites une copie de sauvegarde fréquente de vos fichiers (dossiers génétiques et de santé) et conservez-la dans un lieu différent ainsi qu'un inventaire de vos animaux et de vos biens de valeurs. Ceci pourrait vous faciliter la vie si jamais vous aviez à vous remettre de vos quelques heures en enfer. Aussi, assurez-vous que les portes et loquets de cloisons fonctionnent bien, car si vous aviez à fuir rapidement, les secondes perdues à couper une corde qui tient une barrière pourraient bien faire la différence entre un groupe d'animaux sauvé et un qui brûle vif. Pour vous aider dans votre planification d'une stratégie d'urgence, de bons reportages ont été présentés dans les derniers mois à la Semaine verte. Je vous suggère leur visionnement, ce qui pourrait vous permettre de prendre du recul face à ce sujet difficile et de vous motiver à passer à l'action pour vous préparer au pire. Car, je peux vous le dire, on n'est jamais préparé au pire... Parole d'une fille sensible qui a vu la ferme familiale flamber sous ses yeux et qui a dû participer au tri des animaux à euthanasier... ■

Liste de ressources utiles

Plusieurs reportages à La semaine verte :

- *https://rb.gy/6s6ilm*
- *https://rb.gy/5y2dva*
- *https://rb.gy/obceym*

Et si le malheur vous frappe, n'hésitez pas à en parler. Les sentinelles sont là pour vous écouter. Un malheur ne se vit jamais seul.

- *Centre prévention du suicide : 1 866 APPELLE (277-3553)*
- *Formation sentinelle – UPA*
- *Accueil - Au cœur des familles agricoles (acfareseaux.qc.ca)*